

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 24 septembre 2013**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (10) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. EL HASSOUNI (représenté par M. GOUDEAU), Mme REVEL (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (3) M. BARRON, Mme GAUTHIÉ, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 16 septembre 2013

**Délibération n° : 42-2013**

**Objet : Centre social Balzac – mise en place de nouvelles activités hebdomadaires**

Au moment de l'élaboration du Contrat de projet du centre social Balzac, le diagnostic partagé du territoire avait relevé une très forte demande des habitants quant à la mise en place d'activités de bien-être, de relaxation pour adultes.

Afin de répondre aux attentes des publics, plusieurs stages ponctuels pourront être mis en place au centre social par l'Association « Jerican », à raison d'une journée par stage de 10h30 à 16h30, le samedi ou le dimanche, avec repas tiré du sac pris en commun.

Ces stages, animés sur fond de musiques orientales, concernent autant les hommes que les femmes. Ils s'inspirent de différentes techniques ; danses des derviches tourneurs, yoga, et aussi travail du clown.

Les bénéfices attendus : se recentrer sur son axe, se relaxer, trouver le calme intérieur, éveiller ses sens, développer sa créativité, acquérir confiance en soi, être en phase avec les autres.

Le coût d'un stage s'élèvera à 200 € pour la journée, correspondant au coût de l'intervenante. Cette somme sera facturée au centre social Balzac par l'Association « Jerican ». Le premier stage est prévu le 29 septembre prochain.

Avec l'application d'un tarif à 20 €, le stage d'une journée permettrait d'équilibrer les recettes et les dépenses, sachant que l'intervenante peut accueillir entre 10 et 15 personnes et que le tarif réduit à 50 % pourra être appliqué aux personnes correspondant aux critères de « reste à vivre » définis par le CCAS, comme pour toute activité se déroulant au centre social.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent la mise place de stages « Vivre sa danse aux rythmes de l'Orient » , stages de bien-être, relaxation, expression corporelle orientale ;

- décident de fixer le tarif à 20 € par participant pour un stage d'une journée.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DISH : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

A handwritten signature in black ink.

Nathalie POPADYAK

**PUBLIÉ LE 25 SEP. 2013**

Préfecture de la Côte d'or  
Déposé le:

**- 1 OCT. 2013**

